

COMMUNE d'ANJOUTEY

Compte rendu de la réunion du Conseil municipal du 17 mai 2018

Présents : Mesdames Catherine CUENOT, Catherine ROY, Gisèle VALLON, Messieurs Jean-Pierre BRINGARD, Norbert DIDIER, Yannick DOLADILLE, Arnaud DOYEN, Gilles MAGNY, Zo RASATAVOHARY, Patrice THOMAS

Excusés : Madame Pamela BOUDIER (donne procuration à Monsieur Jean-Pierre BRINGARD), Madame Muriel SCHNELL, Monsieur Anthony SIMON

Conformément à l'article L 2121-18 du CGCT, la séance est publique.

Le Maire constate le quorum et ouvre la séance.

Le Conseil municipal désigne Monsieur Jean-Pierre Bringard, secrétaire de séance.

Ordre du jour du Conseil Municipal

- Veille foncière SAFER
- Questions diverses

Le compte rendu de la séance du Conseil Municipal du 18 avril 2018 est adopté à l'unanimité.

Veille foncière SAFER

Le vote de cette délibération est reporté, en attendant une délibération sur la veille foncière SAFER de la Communauté de Communes des Vosges du Sud.

Divers

Autorisation de stationnement camion pizza et tarif de location

Suite à une demande d'autorisation de stationner un camion au coeur du village (sur le domaine public) pour la vente de pizzas, le Conseil municipal a étudié un tarif de location.

Le tarif de location de l'emplacement est à délibérer au prochain Conseil municipal. Il serait de 8 euros par journée de stationnement par le camion, Les frais d'électricité et d'eau seraient en sus et au forfait (non calculés en fonction des besoins réels).

Règlement Général de la Protection des données (RGPD)

Une présentation du RGPD a été faite.

Ressources humaines

Les élus du Conseil municipal ont discuté des ressources humaines de la Commune.

Le Conseil municipal est clôturé à 23 heures.